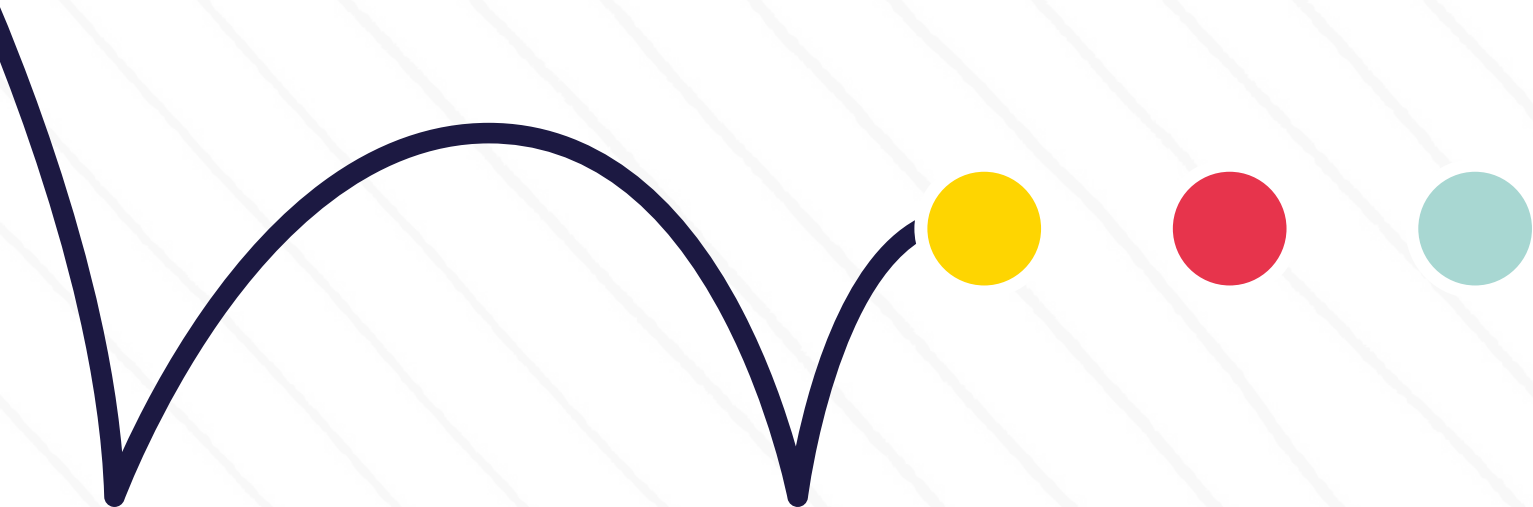




Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
\\ Pays de la Loire

Rapport financier 2024

EDITO

La situation budgétaire de l'exercice 2024 met en évidence une réduction apparente de l'activité du Mouvement associatif des Pays de la Loire.

Si nous avons pu compter encore en 2024 sur le maintien du partenariat avec le Conseil régional, il n'en sera hélas pas de même en 2025 suite aux coupes budgétaires. Nous conservons heureusement sur le soutien de l'État, malgré des baisses de certaines lignes budgétaires. Les fonds dédiés découlant de la mise en place du dispositif "Guid'Asso" sont en passe d'être absorbés en 2025.

Les départs de Mary et Aliénor, non remplacées immédiatement par respectivement Héloïse et Grégoire, nouveau délégué régional, ont entraîné une diminution temporaire de la masse salariale.

Le co-portage du DLA régional avec la CRESS, et la co-animation du réseau d'accompagnement, assurent une part croissante des ressources stables du Mouvement associatif régional.

Il résulte de tout cela un résultat excédentaire de 4 961€, qui abondera notre fonds associatif.

La situation financière de notre structure est aujourd'hui fragilisée, avec 3 emplois à sauvegarder. Je remercie particulièrement Grégoire BARBOT qui a su remplacer efficacement Aliénor PUYO dans la recherche et la mise en oeuvre de nouveaux axes d'intervention que dans la préparation des états financiers, en relation avec le cabinet COCERTO.



Claude Gangloff
Trésorier du Mouvement associatif
Pays de la Loire

Compte de résultat 2024

Les charges 2024

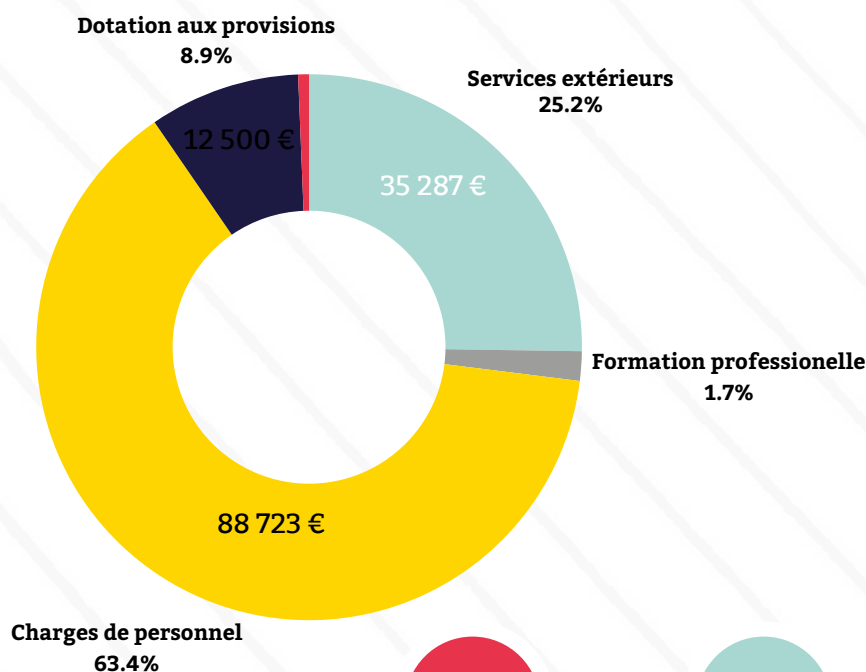
Le Mouvement associatif Pays de la Loire finit l'exercice avec un résultat excédentaire de **4 932€**

Les charges 2024 s'élèvent à **139 946,46€**, A titre de comparaison elles étaient de 155 913€ l'année précédente. Cette différence de près de 16 000€ peut s'expliquer par différents facteurs dont le principale étant le flottement de la masse salariale avec le non remplacement immédiat de certains salariés sur près de 7 mois dans l'année, et une vigilance accrue sur les dépenses des derniers mois de l'année suite aux annonces de perte de financement de la région en 2025.

Les charges de personnel en 2024 s'élèvent à **88 723,66€**. A titre de comparaison elles étaient de 104 656€ en 2024. Ces charges est proportionnellement équivalentes à celles de l'année dernière en représentant les deux tiers des charges de l'association. L'année 2024 fut une année avec différents flux de personnels avec une discontinuité dans les postes : poste de chargé de mission vacant pendant 5 mois, poste de délégué régional pendant 2 mois.

Dans la continuité de 2023, les charges extérieurs sont significative en 2024 avec la poursuite du déploiement du dispositif Guid'Asso et la réalisation de formations faisant appel à des intervenant.es extérieur.es ainsi que l'organisation de l'événement régional Guid'asso en novembre 2024.

Répartition des charges 2024



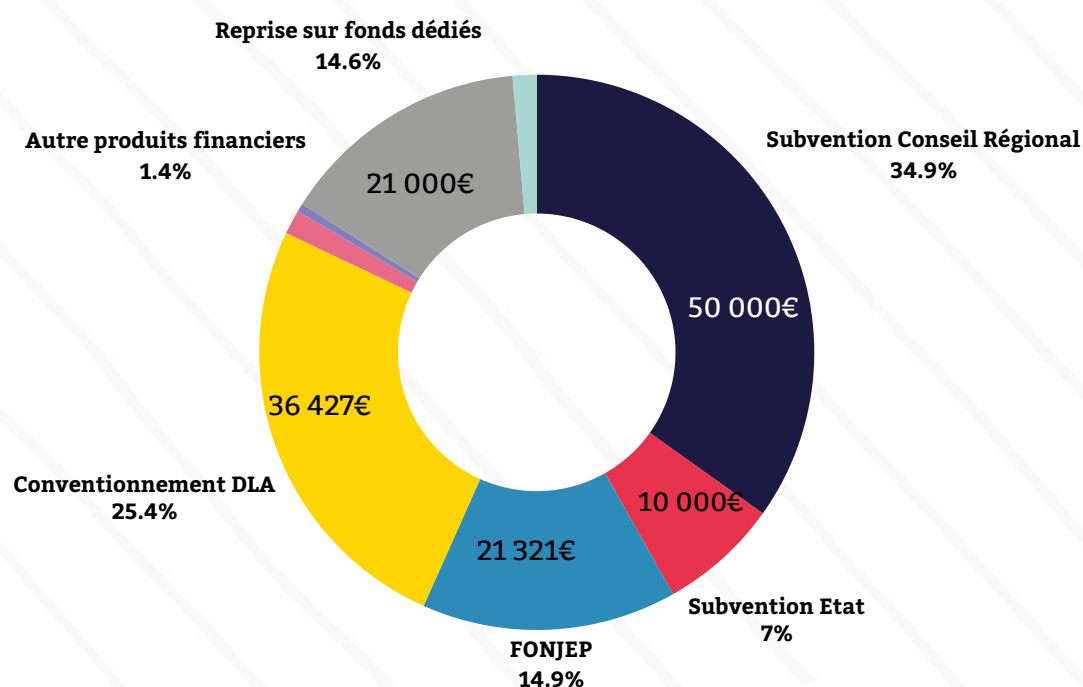
Les produits 2024

Les produits 2024 s'élèvent à **142 834,14€**

Ces produits se répartissent comme suit :

- 57% des produits sont issus de subventions publiques
 - 50 000€ du Conseil Régional des Pays de la Loire, qui ne réitéra plus ce financement pour les prochaines années. Un tiers des financements sont donc à retrouver pour 2025.
 - 31 321€ de subventions de l'Etat déconcentré et 3 unités de poste FONJEP (21 321€)
- Les subventions de l'Etat sont répartie entre plusieurs projets :
 - La convention Pluri-annuelle d'Objectifs conventionne 10 000€ de subvention et 1 unité de poste Fonjep (7 107€)
 - 2 unité de poste FONJEP pour l'animation de Guid'Asso (14 214€)
- La reprise sur fonds dédiés s'élève à 21 000€ fléché uniquement sur Guid'Asso dont l'animation régionale et le portage financier des formations pour les structures référencer Guid'Asso
- Le conventionnement avec la CRESS pour le co-portage du DLA régional représente 36 427,88€
- Les cotisation des membres représentent 2 000€. Bien qu'en hausse, ce montant ne représente que 1,4% des produits de l'association.

Répartition des produits 2024



Bilan 2024



Elements de bilan

Le montant total du bilan 2024 s'élève à **123 933€**

Actif

- Une créance de 45 417,27€ représentant à la fois le solde de la subvention du conseil Régional et au solde de la prestation de co-pilotage régional du DLA à recevoir en 2025.
- Des instruments de trésorerie en fin d'année s'élevant à 77 678€. Ce montant est un élément essentiel pour voir venir les prochains mois plus sereinement : cela ne dispense pas la recherche de nouveaux partenaires mais cela permet de sécuriser une partie de l'année suivante avant le versement de financement attendus.

Passif

- Le résultat d'exercice 2024 d'un montant de 4 932€ vient alimenter le fond associatif qui s'élève désormais à 86 264,02€ (soit 69% du passif total).
- Un fonds dédié est constitué à hauteur de 13 312,08€ celui reprend les actions Guid'Asso qui n'ont pu être intégralement réalisées en 2024. Il est à noter que cette somme est bien moindre que celle effectuée en 2023 qui s'élevait à 34 312€.
- Au vu du contexte actuel et de l'incertitude de la réalisation de certains engagements financiers, une provision pour risque a hauteur de 12 500€ a été décidée.



Le Mouvement ASSOCIATIF Pays de la Loire

2A rue de Madrid – BP 74107 – 44 041 Nantes
02 51 86 33 12
paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

www.lemouvementassociatif-pdl.org



@lemouvementassociatif.pdl



@Le Mouvement associatif Pays de la Loire

Réseaux membres du Mouvement associatif Pays de la Loire



Avec le soutien de nos partenaires :



Partenaires du DLA :



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Cofinancé
par L'Union
européenne

Notes
